

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le

ID : 033-243301355-20240404-2024_99-DE

S²LOW



RAPPORT D'ACTIVITÉS

de la Communauté de Communes les Coteaux Bordelais

2023



SOMMAIRE

Présentation /	p2
Bureau et conseillers /	p3
Les pôles de travail /	p4
L'équipe administrative /	p7
Les grandes compétences /	p8
Les moyens d'actions /	p8
L'exécution du budget 2023 /	p11
Service commun comptabilité/finances /	p13
Petite enfance, enfance, jeunesse /	p14
Les mobilités /	p22
Actions sociales /	p24
Culture /	p28
Sport /	p29

Ce rapport d'activités établi sous la responsabilité de Christian Soubie, Président de la Communauté de Communes les Coteaux Bordelais présente les actions de la Communauté de Communes en 2023. Il doit permettre aux élus municipaux, acteurs du quotidien de la Communauté de Communes, en conseil municipal un débat sur les réalisations communautaires.

LES COMPÉTENCES STATUTAIRES

- Développement économique (zones d'activités, actions de développement, conseils, études, valorisation, tourisme),
- Aménagement de l'espace (comptabilité des PLU, aménagement foncier et rural, ZAC nouvelle),
- GEMAPI,
- Voirie d'intérêt communautaire,
- Logement social,
- Politique de la ville et maison des services publics,
- Élimination et valorisation des déchets,
- Protection et mise en valeur de l'environnement,
- Actions sociales (maintien à domicile, petite enfance, jeunesse et temps libre, prévention de la délinquance...),
- Équipements et actions culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

BUREAU DEPUIS LE 5 JUIN 2020

Le bureau peut être élargi en conférence des maires permettant aussi d'intégrer à ses travaux, Frédéric Cousso, maire de Croignon.



CHRISTIAN SOUBIE
PRÉSIDENT



BERTRAND GAUTIER
1^{ER} VP
MAIRE DE FARGUES SAINT-HILAIRE



NATHALIE MAVIEL
2^{ÈME} VP
MAIRE DE SALLEBOEUF



THIERRY GENETAY
3^{ÈME} VP
MAIRE DE CARIIGNAN-DE-BORDEAUX



CÉLINE DELIGNY-ESTOVERT
4^{ÈME} VP
MAIRE DE POMPIGNAC



ALAIN BARGUE
5^{ÈME} VP
MAIRE DE BONNETAN



MARIE-JEANNE SOKOLOVITCH
6^{ÈME} VP
MAIRE DE CAMARSAC



PATRICK BONNIER
7^{ÈME} VP
1^{ER} ADJOINT AU
MAIRE DE CROIGNON

LES 29 DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES

BONNETAN

Alain Bargue
Dominique Derue

CAMARSAC

Marie-Jeanne Sokolovitch
Hervé Cazenabe

CARIGNAN DE BORDEAUX

Thierry Genetay
Isabelle Passicos
Christophe Colinet
Sandrine Alabeurthe
Laurent Janssonie
Frank Monteil

CROIGNON

Patrick Bonnier

FARGUES SAINT-HILAIRE

Bertrand Gautier
Natalie Roca
Frédéric Garcia
Florence Allais

SALLEBOEUF

Nathalie Maviel
Jérémy Ecale
Emmanuel Kersaudy

POMPIGNAC

Céline Deligny Estovet
Gérard Sébie
Hélène Le Roux
Loïc Vidal

TRESSES

Christian Soubie
Annie Mureau Lebreton
Christophe Viandon
Roselyne Diez
Jean-Antoine Biscaïchipy
Catherine Lageyre
Axelle Balguerie

LES PÔLES DE TRAVAIL

La gouvernance est placée sous le signe de la transversalité et de la participation. Ainsi, chaque Vice-président est chargé de l'animation d'un pôle de compétences autour de plusieurs missions. Il a été décidé d'ouvrir très largement les commissions afin de renforcer le lien avec les communes et de permettre à tous les conseillers municipaux souhaitant s'investir de trouver un espace de travail à la Communauté de Communes Les Coteaux Bordelais. Ces commissions sont à la base d'une réflexion collective autour des thématiques de leur ressort. Elles assurent leur mission, sous la responsabilité des animateurs de pôles. Le Bureau peut ainsi faire une synthèse des travaux des diverses commissions et soumettre les projets au vote du conseil communautaire qui reste la seule instance en capacité de prendre les décisions qui engagent la Communauté de Communes.

PÔLE AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET DÉVELOPPEMENT

Ce pôle est dédié au développement économique, à l'aménagement des espaces, coopération urbaine et relations avec le SYSDAU. Bertrand Gautier anime également les travaux autour de la mise en oeuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

PÔLE PROJET ET DYNAMIQUE DE TERRITOIRE

Les missions de ce pôle concernent le développement de la démocratie locale (projet de territoire, conseil de développement, lien avec les communes, conseil de la vie locale et associative...). La valorisation du patrimoine touristique est également une compétence dont Thierry Genetay a la charge. Les questions liées à l'open data, le RGPD, la sécurité informatique ainsi que la sécurité et la tranquillité incombent à cette délégation.

PÔLE ÉCONOMIE INNOVANTE

La promotion du territoire est le maître-mot de cette délégation qui comprend l'économie sociale et solidaire, la biodiversité, la gestion des espaces sensibles, des milieux aquatiques et la prévention des inondations, le projet alimentaire de territoire... dont Patrick Bonnier est en charge.

PÔLE CULTURE, SPORT ET MUTUALISATION DES ÉQUIPEMENTS ASSOCIÉS

La mission de Céline Deligny Estouvert est principalement la mise en valeur des politiques culturelles et sportives du territoire. Le deuxième volet de ce pôle est un véritable enjeu lié aux perspectives de mutualisation des équipements culturels et sportifs.

PÔLE SOLIDARITÉS

Marie-Jeanne Sokolovitch se consacre au fonctionnement du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) ainsi qu'aux relations avec les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) et avec les associations. Les défis de ce pôle seront liés au développement social, à la lutte contre la précarité, à l'inclusion et à la favorisation de l'autonomie.

PÔLE VOIRIES ET BÂTIMENTS

La Communauté de Communes gère un tiers du patrimoine routier municipal de chacune des 8 communes. Ainsi, la délégation voirie améliore et sécurise l'ensemble de ce réseau communautaire.

Au niveau des bâtiments, Alain Bargue est en charge de la qualité avec notamment l'analyse climat énergie, l'économie d'énergie et le schéma directeur de rénovation. Valoriser ce patrimoine est le rôle d'une des commissions de ce pôle avec les questions d'entretien, d'accessibilité...

PÔLE PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE, PRÉSERVATION DES GÉNÉRATIONS FUTURES

Nathalie Maviel est en charge de la petite enfance avec les crèches et le RPE et des politiques enfance et jeunesse. Dans ce pôle, une commission est dédiée à la sensibilisation et à l'éducation au développement durable et à l'environnement.

LES DÉLÉGATIONS EXTÉRIEURES

La CDC représente les intérêts du territoire auprès de nombreux organismes par l'engagement d'élus communautaires mais également municipaux.

- Le SYSDAU porteur du ScoT de l'agglomération bordelais (métropole et 7 Communautés de Communes).
- Le Pôle d'équilibre Territorial et Rural Cœur Entre-deux-Mers dont le rôle est d'accompagner dans la réalisation de projets liés au développement local.
- Le SEMOCTOM avec la collecte et le traitement des déchets, leur tri et valorisation et l'exploitation des déchèteries.
- Entre-deux-Mers Tourisme assure en tant qu'office de tourisme une mission de service public déclinée en trois points : l'accueil et l'information des clientèles, la promotion touristique, la coordination et l'animation des professionnels.
- Gironde Numérique pour l'aménagement numérique.
- Les syndicats du Gua, SIETRA et SMER pour le Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations.
- Le SIAEPA pour l'assainissement collectif.
- Le SIGAS qui assure les informations familles, assistantes sociales et l'accompagnement des personnes fragiles.

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE (AU 1^{ER} JANVIER 2024)



MICHAËL RISTIC
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES SERVICES



MÉLANIE DAL-CIN
SECRÉTAIRE



LAETITIA BONNEAU
RESPONSABLE
COMPTABILITÉ
ET FINANCES



NASSIM TERBAH
AGENT COMPTABLE



DÉLPHINE LAUNAY
AGENT COMPTABLE
ET ADMINISTRATIF



CRISTELLE HERNANDEZ
AGENT COMPTABLE



CÉCILE THOMAS
COORDINATRICE
PETITE ENFANCE,
ENFANCE, JEUNESSE



**JEAN-EMMANUEL
CASSAGNAU**
CHARGÉ DE
COOPÉRATION
OPÉRATIONNEL



CYNTHIA GARDIEN
ANIMATRICE RELAIS
PETITE ENFANCE



JULIE BONARDO
ANIMATRICE RELAIS
PETITE ENFANCE



BENJAMIN MARTIN
CHARGÉ DE MISSION
TRANSITIONS
ÉCOLOGIQUES



CATHY DURUT
COORDINATRICE
ACTION SOCIALE



VALÉRIE CLAVIER
TRAVAILLEUSE SOCIALE



JOSÉ SANTIAGO
CONSEILLER
NUMÉRIQUE



CHARLOTTE PETIT
CHARGÉE DE
COMMUNICATION

LES GRANDES COMPÉTENCES

La Communauté de Communes les Coteaux Bordelais est un établissement public de coopération intercommunale regroupant 8 communes et un peu plus de 20 000 habitants. Elle est organisée autour de deux grands principes.

LE PRINCIPE DE SPÉCIALITÉ : la Communauté de Communes ne peut agir que dans les domaines où elle a été habilitée à le faire. Elle n'a pas de compétence générale à la différence de la commune.

L'État peut imposer le transfert de compétence des communes vers la communauté de communes (développement économique, GEMAPI, OM...), mais surtout les communes peuvent décider de transférer certaines compétences à la communauté de communes (voirie, enfance – jeunesse ...).

LE PRINCIPE D'EXCLUSIVITÉ : lorsque le transfert de compétence a eu lieu, la commune ne peut plus intervenir ; pour une même compétence, il ne peut y avoir qu'une entité responsable : la commune ou la Communauté de Communes. Du moins, normalement car il y a naturellement de nombreuses exceptions guidées par le fameux « intérêt communautaire ».

Certaines compétences peuvent être coupées en deux en fonction de la définition de l'intérêt communautaire.

Ce qui n'est pas d'intérêt communautaire reste dans le giron communal. Ainsi, il y a des voies communales d'intérêt communautaire et d'autres pas, ainsi les communes et la communauté de communes peuvent développer leurs propres actions culturelles et sportives.

Actuellement, les grands champs de compétences de la Communauté de Communes les Coteaux Bordelais sont le développement économique, l'aménagement de l'espace, les mobilités, la gestion des déchets et le combat en faveur de l'environnement, le tourisme, l'enfance et la jeunesse, l'action sociale, la culture et le sport.

LES MOYENS D' ACTIONS DE LA CDC

HUMAINS

La Communauté de Communes les Coteaux Bordelais repose sur ses forces humaines : les 29 hommes et femmes qui forment le conseil communautaire accompagnés de l'ensemble des conseillers municipaux qui sont investis au quotidien sur le terrain, mais aussi l'équipe administrative de la Communauté.

Le monde associatif est également un pilier de ce territoire. Sans lui la capacité d'intervention serait moindre. Il contribue à la qualité du service public.

Des associations sont mandatées pour assurer le fonctionnement de nos crèches, de nos centres de loisirs du portage de repas ...

Des bénévoles sont engagés au quotidien pour faire vivre le territoire. Sans eux, la vie culturelle et sportive serait bien moins dense.

RESSOURCES FINANCIÈRES

L’Etat confie aux collectivités la gestion directe de compétences et pour leur permettre d’agir l’Etat leur verse des dotations. Ces dotations ont connu une baisse sensible depuis quelques années avant de se stabiliser. Cette diminution a été d’autant plus sensible que l’Etat prélève un fond de péréquation pour soutenir les Communauté de Communes les plus fragiles.

Années	Dotation d’intercommunalité	Dotation de compensation	FNPIC	Total dotations
2017	175 241€	550 268€	-123 955€	603 571€
2018	172 163€	538 777€	-141 156€	571 802€
2019	192 318€	526 497€	-147 628€	573 206€
2020	214 251€	516 782€	-177 500€	555 553€
2021	243 551€	506 604€	-181 709€	570 467€
2022	276 858€	495 491€	-171 524€	602 847€
2023	311 416€	492 614€	-167 029€	639 024€

En créant les Communauté de Communes, l’Etat a prévu que les communes leur transfèrent l’impôt économique perçu sur le territoire. Jusqu’en 2010, il s’agissait de la taxe professionnelle unique que l’Etat a supprimé.

Désormais, la Communauté de communes perçoit une contribution économique territoriale composée initialement de la Contribution foncière des entreprises et de la contribution à la valeur ajoutée des entreprises, mais aussi une part de la taxe foncière et de la Taxe d’habitation. Toutefois, elle reverse une partie des recettes fiscales perçues sur le territoire à l’Etat.

Années	Fiscalité entreprises	Fiscalité ménages	Compensation	FNGIR	Total fiscalité
2017	2 561 795€	2 276 976€	82 246€	-524 966€	4 396 051€
2018	2 635 645€	2 396 917€	85 323€	-524 966€	4 592 919€
2019	2 819 219€	2 532 778€	139 825€	-524 966€	4 966 856€
2020	3 237 990€	2 629 234€	153 519€	-524 966€	5 495 777€
2021	3 138 256€	282 497€	2 824 678€	-524 966€	5 720 465€
2022	3 206 708€	296 423€	2 979 342€	-524 965€	5 957 508€
2023	2 042 929€	347 345€	4 650 511€ *	-524 964€	6 515 821€

*L’État indique en mars 2024 une surévaluation de près de 300 millions d’euros par ses services.

La suppression de la TH modifie profondément l’architecture fiscale locale. Depuis 2021, l’Etat compense la perte de recette par une nouvelle dotation déconnectant l’habitat du financement des politiques locales et retirant aux collectivités leur autonomie fiscale. La Communauté de Communes perçoit des subventions de ses partenaires pour soutenir des actions particulières. La suppression progressive de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) et son remplacement pour des compensations produit le même phénomène de déconnexion avec le milieu économique local.

La Caisse d’Allocations Familiales (CAF) est ainsi un partenaire essentiel pour donner corps aux actions petite enfance et jeunesse. La région nous soutient pour le Transport à la Demande (TAD), le Département pour les animations autour de CAP33 et des clubs nature.

Pour leurs parts, les communes reçoivent de la Communauté de Communes une Attribution de Compensation (AC) et une Dotation de Solidarité Communautaire (DSC). L’Attribution de Compensation est, par définition, stable. Elle correspond à la différence entre le produit de la Taxe Professionnelle que la commune ne perçoit plus et les dépenses des services qui ne sont plus à la charge de la commune. L’opération doit être neutre pour le budget de la Communauté de Communes et pour celui de la commune. Cette attribution de connaît des évolutions que pour prendre en compte les nouveaux transferts de compétences, comme en 2018, le transfert de la compétence GEMAPI. En 2023, elle a diminué par Tresses et Bonnetan en raison de leur adhésion au service commun finances.

Années	Bonnetan	Camarsac	Carignan de Bordeaux	Croignon	Fargues St-Hilaire	Pompignac	Salleboeuf	Tresses
2023	8 655,65€	4 395€	155 967€	79 389€	121 021€	212 835€	-191€	711 975,96€

La Dotation de Solidarité Communautaire correspond au soutien que la Communauté de Communes apporte au budget des communes. L’organisation de cette dotation est facultative.

Le Conseil Communautaire fixe le principe de sa création et le montant de l’enveloppe à la majorité simple. Le vote des critères de répartition de cette enveloppe doit recueillir une majorité qualifiée et respecter diverses obligations légales (population, politique sociale, effort fiscal, ...).

Depuis 2019, le Conseil Communautaire a décidé d’aider au fonctionnement du SDIS par ce biais, la dotation en est diminuée d’autant (environ 30 K€) et revient au niveau de 2017. En 2023, la DSC a été revalorisée pour tenir compte de l’évaluation des missions et des flux de fiscalité.

Années	Bonnetan	Camarsac	Carignan de Bordeaux	Croignon	Fargues St-Hilaire	Pompignac	Salleboeuf	Tresses
2023	33 455€	40 362€	106 423€	22 175€	75 075€	53 268€	46 250€	211 652€

EXÉCUTION DU BUDGET 2023

Le Bureau, sous la responsabilité de Monsieur le Président, a été particulièrement attentif à l'exécution du budget communautaire. Le budget prévisionnel connaît un haut niveau de réalisation et des efforts permanents sont faits pour dégager des sources d'économies et rationaliser autant que faire se peut les postes de dépenses.

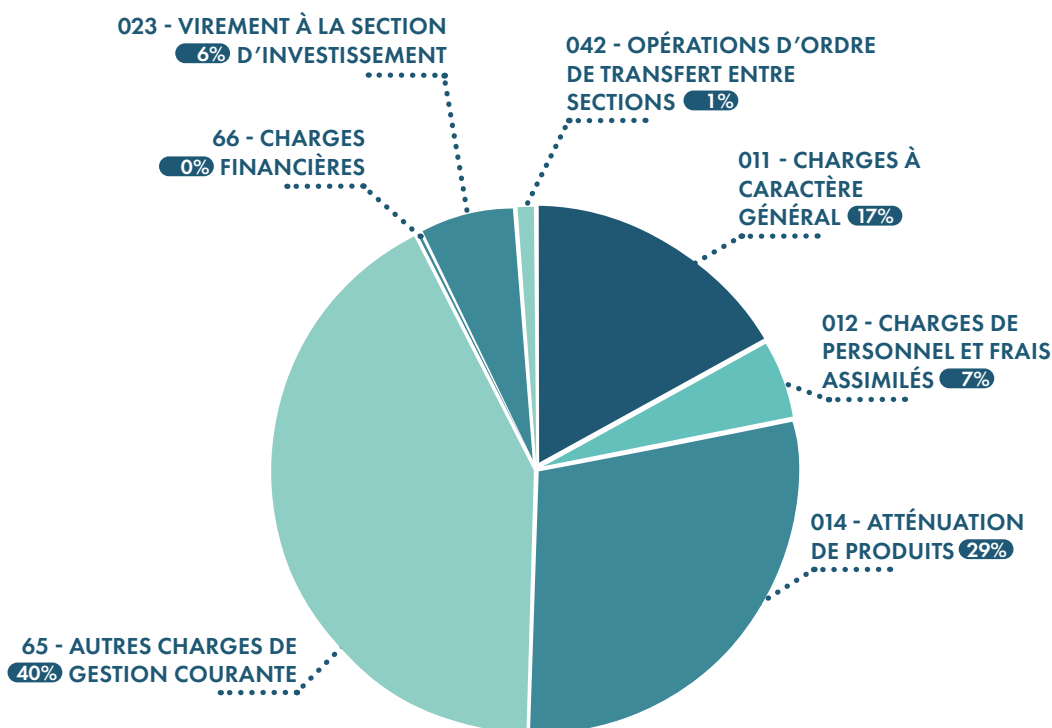
Suite aux votes du budget primitif 2023, du budget supplémentaire, de la décision modificative par le Conseil Communautaire, voici les résultats d'exécution du budget 2023.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

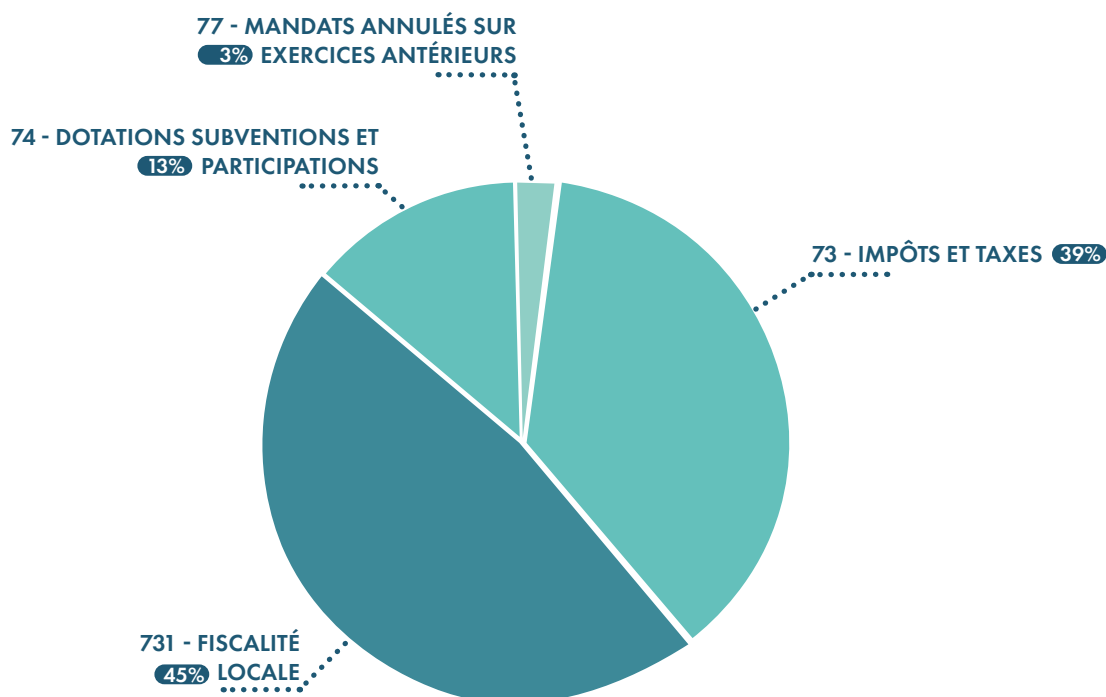
Cette section fait ressortir un **excédent de clôture de 3 130 887.97€** auquel s'ajoute l'**excédent de n-1 de 100 000€**. Le résultat cumulé de cette section, donne un résultat de clôture excédentaire de **3 230 887.97€**.

A. LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES CA 2023



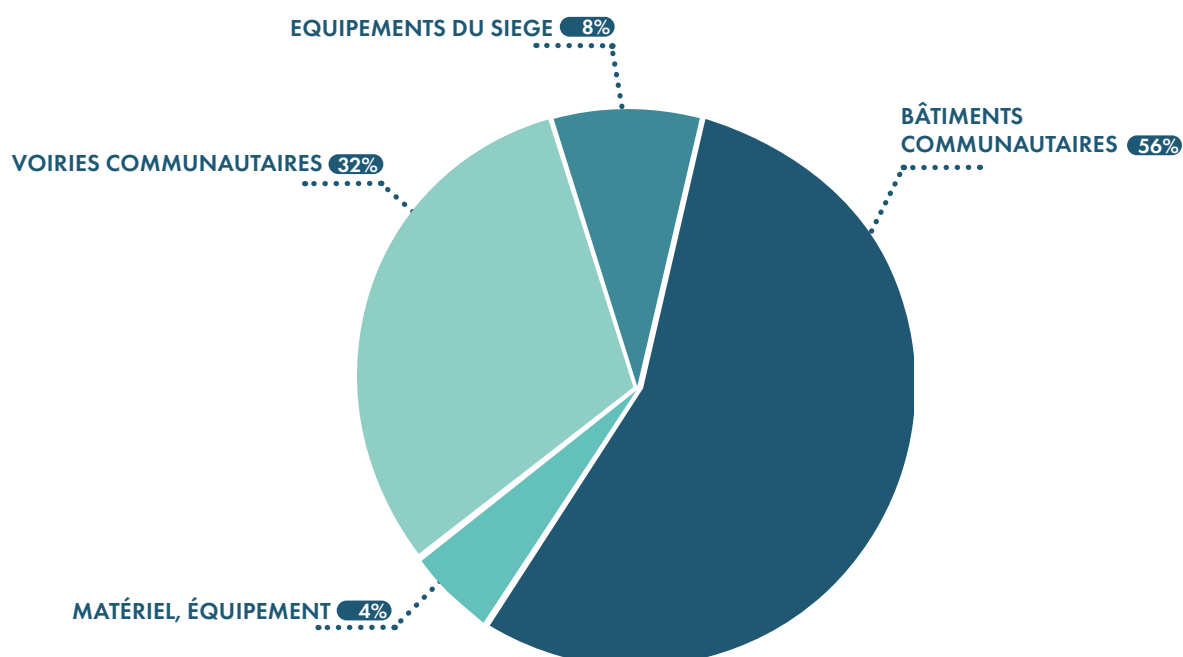
B. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



SECTION D'INVESTISSEMENT

Cette section fait ressortir un excédent de clôture de 1 429 245.32€ auquel s'ajoute l'excédent N-1 de 2 658 171.81€. Le résultat cumulé de cette section, donne un résultat de clôture excédentaire de 4 087 417.13€.

A. LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR OPÉRATION



SERVICE COMMUN COMPTABILITÉ/ FINANCES

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le

ID : 033-243301355-20240404-2024_99-DE



Au 1^{er} juin 2023, un service commun de Communes et les communes de Bonnetan et Tresses a vu le jour. Ce service commun Comptabilité Finances présente plusieurs avantages pour les collectivités et les agents qui y travaillent.

UNE INTÉGRATION RENFORCÉE

Il permet d'abord de faire progresser l'intégration entre les communes volontaires et la Communauté de Communes. L'idée est d'aller plus loin ensemble que chacun séparément, à l'image des autres axes du projet intercommunal.

D'un point de vue financier, ce service commun vise à réaliser des économies d'échelle, en mutualisant par exemple certaines dépenses (comme les logiciels) ou les besoins en personnel, au bénéfice de chaque collectivité membre.

Côté opérationnel, la création du service permet à chaque membre de s'appuyer sur de solides compétences, de bénéficier d'un partage d'expériences et de renforcer encore sa qualité de gestion comptable.

DES MISSIONS ÉTENDUES

Grâce au panel de compétences des agents, le service commun Comptabilité Finances réalise également des analyses financières plus approfondies, prépare les budgets, conseille les élus et traite des opérations complexes.

La chaîne de contrôle interne est également renforcée. Pour les 3 collectivités, la continuité du service est garantie, car les agents peuvent prendre le relais de leurs collègues en toute circonstance.

Les collectivités gagnent ainsi en performance financière et comptable. Un impératif dans le contexte d'inflation ! Pour les agents, ils oeuvrent désormais au sein d'un collectif qui offre une plus grande richesse de missions et des perspectives professionnelles renouvelées.



4 agents sont membres du service commun : la responsable du service, **Laëtitia Bonneau**, son adjointe, **Cristelle Hernandez**, un apprenti, **Nassim Terbah**, et un nouvel agent recruté en août 2023, **Delphine Launay**.

Les autres communes peuvent rejoindre le dispositif quand elles le souhaitent. Par ailleurs, des collectivités extérieures au territoire manifestent un intérêt au processus mis en oeuvre.

La réflexion préalable à l'éventuelle création d'un Conseil intercommunal de prévention de la délinquance reste à engager afin de permettre d'anticiper les évolutions d'un territoire en transformation.

DÉLÉGATION PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE ET PRÉSERVATION DES GÉNÉRATIONS FUTURES

9 COMMISSIONS

MISE EN OEUVRE DE LA NOUVELLE CONTRACTUALISATION CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) – CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

Sur le territoire des Coteaux Bordelais le changement de contractualisation a apporté une belle plus-value tant dans le développement de nouvelles lignes politiques - notamment parentalité et handicap - mais également dans la dynamique territoriale et partenariale qu'elle a impulsée. Les liens avec le partenaire CAF sont renforcés.

23 actions inscrites dans le plan d'actions pour les années 2022 et 2023 autour de 6 thématiques avec la ventilation suivante :

- 2 concernant la parentalité
- 8 la petite enfance
- 4 l'enfance
- 5 la jeunesse
- 3 l'animation de la vie locale
- 1 le handicap

Il est indiqué que plusieurs actions ont convergé car leurs orientations étaient similaires – réalisant ainsi la journée des familles et l'élaboration du Projet Éducatif de Territoire (PEDT). Une seule action est intégralement reportée en 2024 – Mise en œuvre d'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) - Les 19 actions restantes ont été réalisées.

PARENTALITÉ

L'ouverture de cette nouvelle ligne politique a permis d'optimiser la cohérence partenariale et de valoriser la force du territoire – le tissu associatif local – au profit du service proposé à la population. Si la mise en place d'un LAEP a été reportée en 2024 à cause de contraintes organisationnelles internes au service Relais Petite Enfance (RPE), les autres actions ont été réalisées. On retiendra notamment, la première édition de la journée des familles – manifestation partenariale.

Le travail de l'année 2024 se développera, avec la construction d'un nouveau service communautaire le LAEP.



PETITE ENFANCE

Au nombre de 8, les actions ont toutes été réalisées. . Il est apporté un éclairage concernant les modes d'accueil. En effet, si les outils de traitement des demandes d'accueil en urgence sont efficaces (46 demandes – toutes abouties) le territoire s'inquiète de la disponibilité inhabituelle des professionnelles (assistantes maternelles) depuis la rentrée scolaire.

Le travail pour l'année 2024 ambitionne une meilleure visibilité des choix faits par les familles et un suivi renforcé. La mise en synergie de l'ensemble des référents du mode d'accueil (privé, public, institutionnel, associatif) devrait le permettre.

ENFANCE

Le travail autour de cette thématique était déjà bien engagé dans le cadre du Contrat Enfance-Jeunesse (CEJ) il s'est donc essentiellement poursuivi avec le changement de contractualisation. Néanmoins, il s'est renforcé avec la mise en place d'un PEDT 0/25 ans qui a permis la concertation des acteurs autour des politiques éducatives. Le PEDT communautaire qualifié d'innovant par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport (SDJES) a permis de travailler autour d'objectifs éducatifs communs (communes, services, CDC). Son écriture a ouvert de nombreuses rencontres entre la CDC, les différentes associations du territoire et les élus des affaires scolaires. Cette recherche de cohérence éducative voulu dans le PEDT a permis de renforcer ces liens. Tous ces échanges seront conservés pour les années suivantes. Le suivi de ces objectifs dans leurs réalisations fait partie des perspectives de travail pour l'année 2024.

Il est soulevé la possibilité de réfléchir à l'extension de la tarification au taux d'effort aux associations conventionnées accueillant des enfants sur les mêmes périodes que celles des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (CAC et TAMTAM). Dans le cadre du suivi du PEDT communautaire, la CAF ouvre la possibilité d'inclure les membres du COPIL PEDT au COPIL CTG afin de coupler les instances de pilotage.

JEUNESSE

L'installation du collège sur Fargues Saint-Hilaire finalement abandonnée suite aux oppositions manifestées lors de l'enquête publique a conduit le groupe de travail à réorganiser ses réflexions et à repenser les actions à mener. Néanmoins, les projets engagés ont pu être menés comme le défi jeunes. Sur la mise en place d'un projet d'accompagnement et d'insertion des jeunes, plusieurs réunions se sont tenues pour avancer sur le projet et les objectifs, tout en étant en attente des orientations la nouvelle COJ de la CAF.



ANIMATION DE LA VIE LOCALE

Les actions portées et réalisées sur la première année de fonctionnement confirment les besoins du territoire. Les deux groupes de travail se sont peu réunis mais cela n'a pas été un frein à la réalisation.

Les actions du GNPI se sont démultipliées avec l'intervention du club nature ados sur la pêche à l'aimant. Pour la prochaine édition, les CMJ des communes participeront, tout comme le FC Rive Droite et d'autres associations locales en lien avec l'écologie.

Le projet du temps libre partagé, existant depuis 2018, a connu un second souffle en 2023 grâce au financement accordé par la CARSAT à hauteur de 50%.

L'objectif étant de dupliquer cette action sur la commune de Camarsac en 2024. Les orientations 2024 devraient se concentrer autour de la pérennisation des actions amorcées et le renforcement du travail en lien avec l'action sociale.

PERSPECTIVES 2024

Pour 2024, plus de 40 actions sont à mettre en œuvre dont 6 actions concerneront la communication de la CDC, avec notamment l'écriture de livrets et de documents informatifs. Il est rappelé que le plan d'actions n'est pas figé et qu'il peut évoluer au regard des besoins et des orientations du territoire.



SIGNATURE OFFICIELLE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

> Mardi 31 janvier 2023



RELAIS PETITE ENFANCE - ASSISTANTES MATERNELLES

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le



ID : 033-243301355-20240404-2024_99-DE

COMMUNE	NBRE AM À DOMICILE	NBRE DE MAM	NBRE AM EN MAM	NBRE AM TOTAL	NBRE AG	NBRE AM UTILISATRICES DU SERVICE INFO RPE	NBRE AM UTILISATRICES INFOS ET ATELIERS	% AM UTILISATRICES DU RPE INFOS OU ATELIERS
Bonnetan	5	1	3	8	36	4	2	50%
Camarsac	2	0	0	2	6	2	2	100%
Carignan	24	3	8	32	118	24	6	75%
Croignon	2	0	0	2	8	1	1	50%
Fargues	21	4	7	29	111	26	7	89%
Pompignac	14	2	5	19	80	17	7	89%
Salleboeuf	17	0	0	15	60	13	9	86%
Tresses	31	3	7	41	157	32	11	78%
TOTAL	114	13	29	149	576	119	45	79%

Malgré des départs à la retraite, déménagements, cessations d'activité temporaires ou définitives (reconversion), nous constatons une stabilisation du nombre de professionnelles sur notre territoire, notre territoire reste attractif du fait de son emplacement et nous accueillons régulièrement de nouvelles assistantes maternelles en cours d'installation.

Il est à noter que de plus en plus de professionnelles se rapprochent du RPE (informations sur la contractualisation, la formation continue, présentation lors de leur installation, réponses aux appels en urgence interne...), nous sommes passés de 56% à 74% en 2022, puis en 2023 79% d'utilisatrices du service.

L'arrivée d'une deuxième animatrice au sein du service intensifie cet accroissement : augmentation du nombre de projets, de créneaux de rencontres, intensification de la valorisation des professionnelles d'accueil à domicile...

13 MAISONS D'ASSISTANTS MATERNELS

BONNETAN

MAM Graine d'éveil (3 assistantes maternelles)

CARIGNAN-DE-BORDEAUX

MAM Zell'lune (4 assistantes maternelles)

Mini-mômes (2 assistantes maternelles)

Mutoto (2 assistantes maternelles)

FARGUES SAINT-HILAIRE

Les petits pas dans les grands (2 assistantes maternelles)

Les Petites Etoiles (3 assistantes maternelles)

Ô Mille et Une Histoires (2 assistantes maternelles)

Graine de Champion (2 assistantes maternelles)

TRESSSES

MAM en bulle (2 assistantes maternelles)

MAM Badoum (2 assistantes maternelles)

MAM La P'tite Tribu (3 assistantes maternelles)

POMPIGNAC

Grandir à petits pas (1 assistante maternelle)

Les petits doudous (3 assistantes maternelles)

PROCHAINEMENT EN 2024 : 5 NOUVELLES MAM

- 1 fermeture à venir fin 2024 de la MAM en Bulle de Tresses
- 1 MAM en préparation d'installation pour novembre 2024 à Pompignac (3 assistantes maternelles)
- 2 MAM en préparation d'installation sur Fargues Saint-Hilaire : 1 MAM (3 nouvelles assistantes maternelles anciennes Sage Femmes hors CDC), 1 MAM (2 assistantes maternelles actuellement en exercice à domicile à Fargues Saint-Hilaire)
- 1 MAM en préparation d'installation sur Croignon : 3 professionnelles issues du médico-social
- 1 MAM en préparation d'installation sur Tresses

DISPONIBILITÉS 2024

COMMUNE	NOMBRE DE RÉPONSES/ NOMBRE AM	NOMBRE DE DISPO
Bonnetan	0/8	RAS
Camarsac	1/2	2 immédiatement - 3 septembre
Carignan	12/32	3 immédiatement - 18 septembre - 2 décembre
Croignon	0/2	RAS
Fargues	8/29	1 immédiatement - 1 juillet - 1 Aout - 8 septembre - 1 novembre
Pompignac	6/19	1 août - 5 septembre
Salleboeuf	3/15	1 avril - 1 juillet - 4 septembre
Tresses	5/41	5 immédiatement - 9 septembre
TOTAL	35/149	10 immédiatement - 1 avril - 2 juillet - 2 août - 47 septembre - 1 novembre - 2 décembre

Soit 62 disponibilités entre février et septembre 2024, 1 novembre 2024 et 2 en décembre.

RENCONTRES ASSISTANTES MATERNELLES

- 186 rencontres sur 11 mois de fonctionnement, soit 65 rencontres supplémentaires en raison du doublement des temps de rencontres
- 45 assistantes maternelles différentes ont participé aux rencontres (soit 9 de moins qu'en 2022 en raison de certains départs à la retraite, déménagements, arrêts d'activité), 201 enfants différents (soit 27 enfants supplémentaires par rapport à 2022, en raison de l'augmentation du nombre de contrats partiels par assistante maternelle). Nous pouvons ajouter la présence de 12 enfants différents des crèches lors des rencontres inter-structures petite enfance.
- 26 assistantes maternelles différentes accueillies en moyenne chaque mois (36 différentes au mois de mars)
- 90 enfants différents en moyenne accueillis chaque mois (139 différents au mois de mars)
- 20 intervenants différents (musique, arts plastiques, autour du livre, motricité, motricité douce et sensorielles, mouvement et danse, yoga, terre, éveil à l'environnement extérieur, psychomotricité, échanges de pratiques, culinaire...)

Il est à noter sur ces interventions :

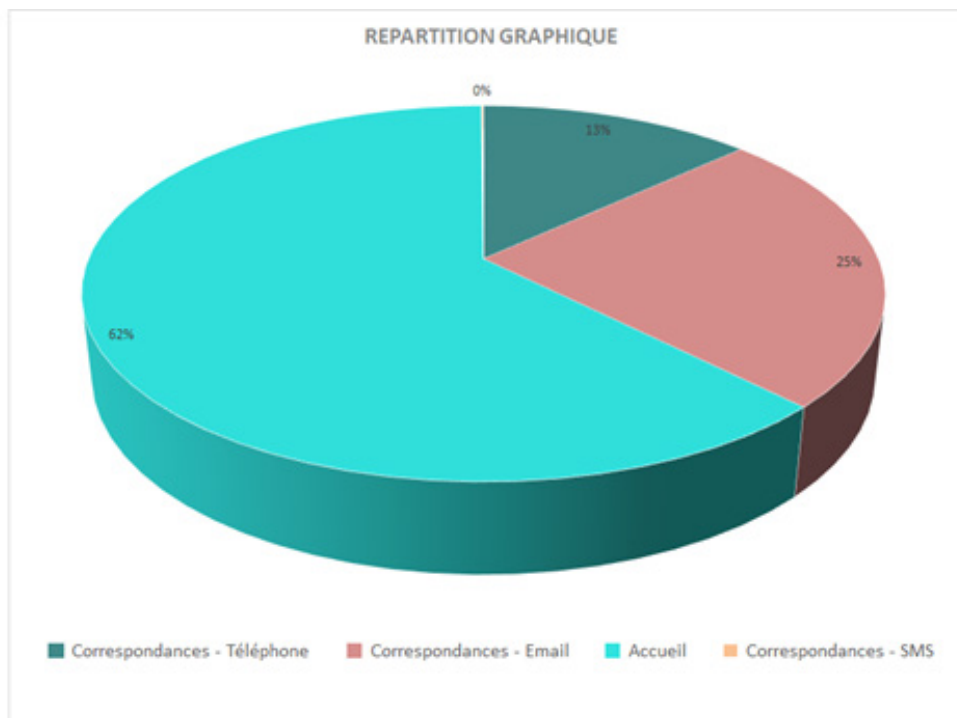
- 8 sont des prestataires extérieurs, partenaires de nos actions
- 9 sont des partenaires du territoire : bibliothèque de Pompignac, Camarsac, Tresses, ludothèque, Tam-Tam, crèches Vertelune, Le Petit Prince, Les Bons Enfants.
- 3 sont des assistantes maternelles qui ont animé un atelier pour de l'échange de pratique
- 1 pique-nique de l'été, moment convivial de juillet avant la coupure des vacances
- 1 fête de fin d'année en décembre, 18 assistantes maternelles, 4 parents et 58 enfants présents (soit 80 personnes accueillies en trois représentations)

LE RPE C'EST AUSSI :

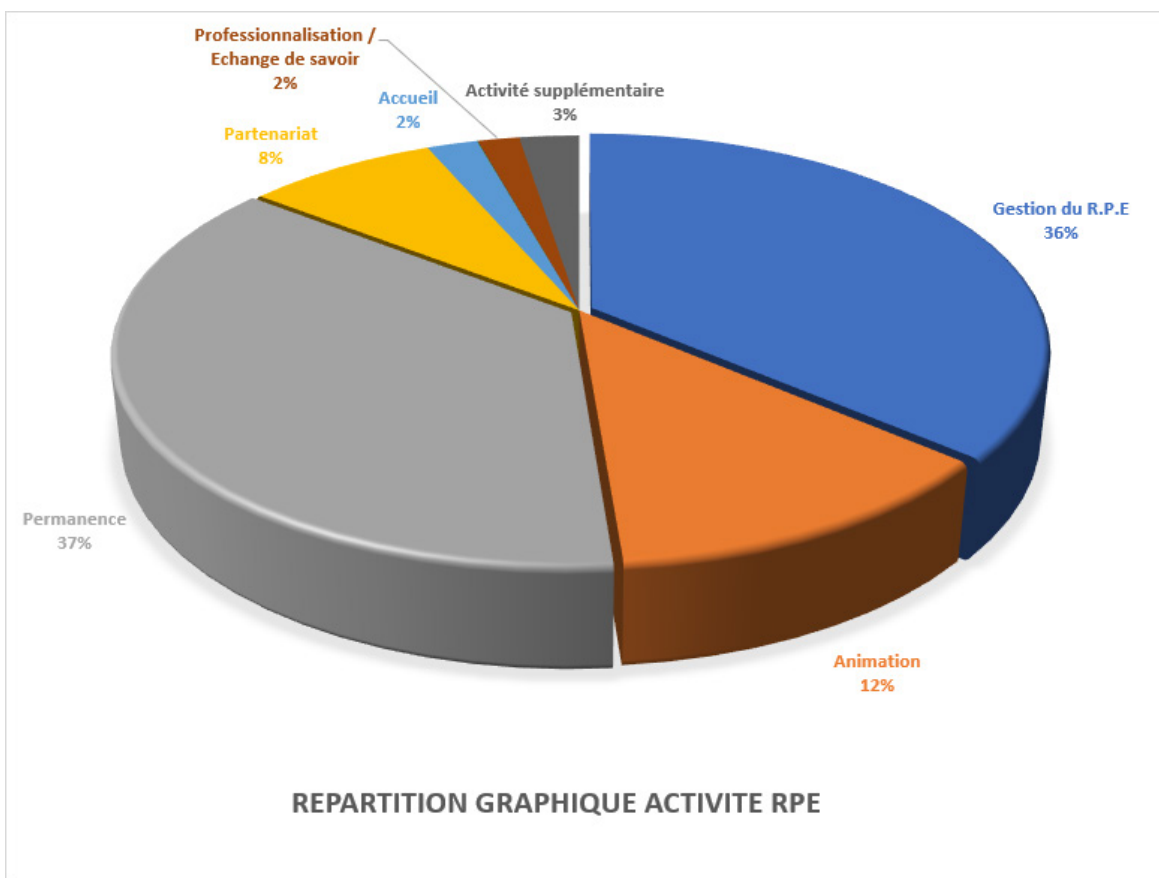
- Une nouvelle animatrice du RPE permettant de proposer une permanence tardive supplémentaire, de doubler des matinées de rencontres, de développer de nouveaux projets
- 1 réunion de rentrée pour les assistantes maternelles et les familles RPE/Service parentalité. Afin de dynamiser ce temps, un atelier était proposé aux familles et une exposition sur les projets à venir, ainsi que la rencontre parents-employeurs en recherche et assistantes maternelles possible.

16 PERSONNES DIFFÉRENTES ONT ÉTÉ ACCUEILLIS LORS DE CETTE MATINÉE (2 EN 2022)

- 5 familles présentes (7 parents/7 enfants)
- 2 assistantes maternelles
- Un travail de partenariat fort sur le territoire : ludothèque, bibliothèques, crèches, FRANCAS (ALSH, APS), UFCV (ALSH, Secteur environnement), Association Tam-Tam
- La participation et la co-organisation de la journée des familles (coordination de l'espace petite enfance)
- 185 demandes traitées, enregistrées (téléphone, mail, rendez-vous)

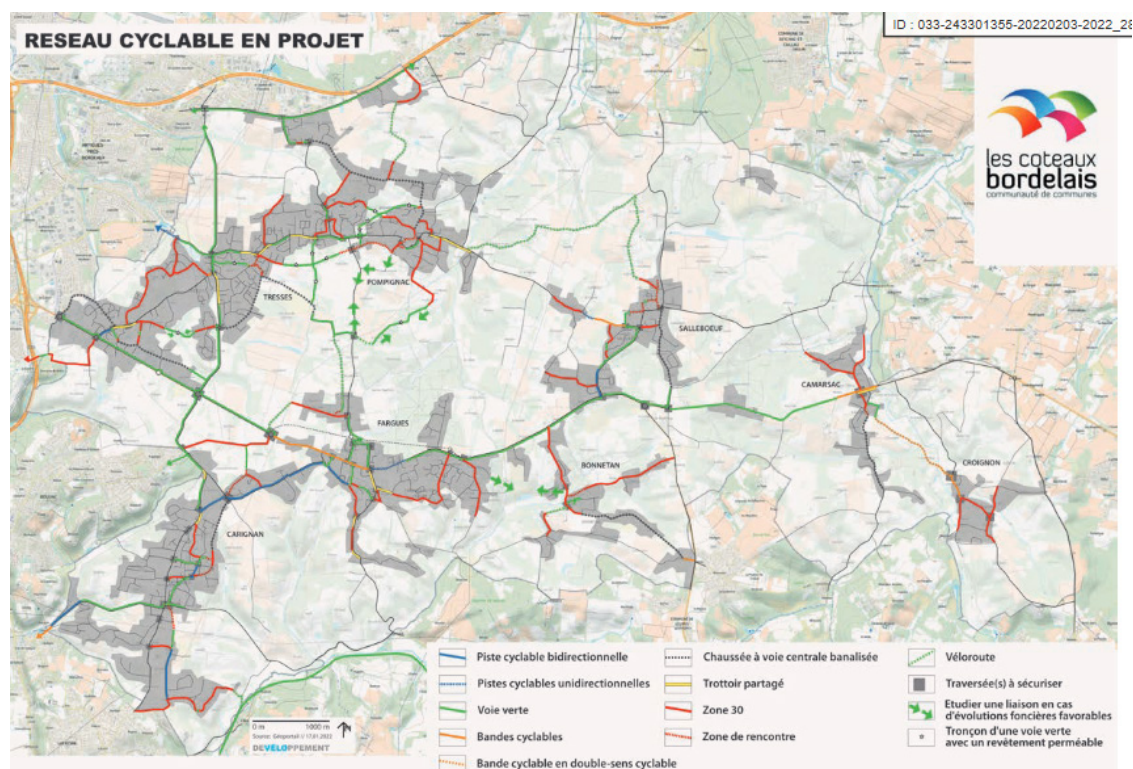


- 25 suivis "Appels recherche en urgence"
- 149 demandes de recherche de mode de garde en 2022 / 123 demandes de recherche de mode de garde en 2023, une baisse significative correspondant notamment à la baisse des naissances.
- 3 formations mises en place pour les assistantes maternelles



Soucieuse de rendre accessible son territoire aux modes de déplacements actifs, la communauté de commune a procédé à la première phase de travaux guidées par le schéma directeur cyclable approuvé par le conseil communautaire en février 2022. Ce large plan de déploiement d'infrastructures cyclables vise à mailler le territoire communautaire sur plus de 100 kilomètres de voirie dont l'achèvement est prévu pour l'année 2026. Véritable exemple dans son appropriation du sujet des mobilités douces pour un territoire péri-urbain, la communauté de communes des coteaux bordelais marque le territoire de l'Entre Deux Mers et inspire les collectivités voisines dans la réalisation de leur schéma directeur cyclable. Christophe Colinet est chargé de la mise en oeuvre de ce plan qui mobilise fortement la Communauté de Communes et les communes membres.

De manière plus globale, la Communauté de Communes, les EPCI limitrophes, le département et la région Nouvelle-Aquitaine poursuivent leurs travaux collégiaux pour développer des réseaux structurants de bus, d'aires de covoiturage ainsi que de points d'échanges multimodaux. Ce vaste programme de coopération est essentiel pour appréhender les multiples enjeux de mobilités actuels et futurs de nos territoires. Les engagements collectifs et la co-construction d'un schéma de mobilités girondin devrait se poursuivre dans les prochaines années dans le cadre du Contrat Opérationnel de Mobilité (COM) et dans le cadre du Contrat des Nouveaux Équilibres de Coopération Territoriale (CONNECT) signé par le PETR Entre de Mers et par Bordeaux Métropole.



CRÉATION DE VOIES VERTES



> Avenue Mélac
à Tresses



> Chemin de Guérin à
Fargues Saint-Hilaire



> Rue de Verdun à
Carignan-de-Bordeaux

SIGNATURE DU CONTRAT CONECT



> Signature du Contrat de Coopération entre Bordeaux Métropole, les 5 Communautés de Communes composant le pôle territorial Coeur Entre-deux-Mers

LE TRANSPORT À LA DEMANDE

Ce transport a pour but de faciliter les déplacements en milieu médical, lieux fléchés sur le dépliant, mais aussi à l'intérieur de la Communauté de Communes, de pouvoir rompre l'isolement et d'amener les personnes à leur Club, chez des amis, chez le coiffeur...Il ne s'agit pas d'une ligne régulière, ni d'une ligne permettant d'assurer les trajets quotidiens domicile-travail, ni d'un moyen de substitution au déplacement médicalisé. Pour les personnes en précarité, un tarif solidaire est appliqué.

Les publics concernés :

- Les personnes à mobilité réduite,
- Les personnes âgées de plus de 75 ans ou en perte d'autonomie,
- Les personnes sans autonomie de déplacement,
- Le public en insertion,
- Le public en situation de précarité.

FRÉQUENTATION JOUR, HORAIRE

LUNDI	280
MARDI	380
MERCREDI	238
JEUDI	494
VENDREDI	355
TOTAL ALLER SIMPLE	1747

10H-12H	577
8H-10H	342
16H-18H	253
14H-16H	233
13H-14H	163
12H-13H	127
18H-19H	52
Total général	1747

MOTIFS DE VOYAGES

RDV MÉDICAL	615
CENTRE COMMERCIAL	508
TRANSPORT COLLECTIF	341
ASSOCIATION CARITATIVE	70
VISITES FAMILLE OU AMIS	62
DEMARCHE ADMINISTRATIVE	54
ACTIVITÉ LOISIR CULTURE	39
TRAVAIL	21
MDSI	17
NE SOUHAITE PAS RÉPONDRE	13
MARCHÉ	5
PÔLE EMPLOI	1
TOTAL GÉNÉRAL	1746

DESTINATIONS FINANCÉES PAR LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE (INTRA CDC, EXTRA CDC, LD)

ZONE D'ARRIVÉE	CROIGNON	CAMARSAC	CARIGNAN DE BORDEAUX	FARGUES SAINT-HILAIRE	TRESSES	BONNETAN
COMMUNE PROCHE						
EXTRA CDC						
INTRA CDC	41	65	162	530	291	8
TOTAL VOYAGES FINANCÉS	41	65	162	530	291	8

FLOIRAC	CRÉON	LORMONT	POMPIGNAC	SALLEBOEUF	CENON	TOTAL VOYAGES FINANCÉS
171	51	12			20	254
96	14	8			27	145
			111	96		1304
267	65	20	111	96	47	1703

DESTINATIONS NON-FINANCÉES PAR LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE (LONGUE-DISTANCE)

ZONE D'ARRIVÉE	PESSAC	BORDEAUX	LIBOURNE	TOTAL VOYAGES NON FINANCÉS
LONGUE DISTANCE	9	24	11	44
TOTAL VOYAGES NON FINANCÉS	9	24	11	44

CUMUL

TOTAL DESTINATIONS FINANCÉES PAR LA RÉGION-AQUITAINE	1703
TOTAL DESTINATIONS NON FINANCÉES PAR LA RÉGION	44
TOTAL	1747

MA COMMUNE MA SANTÉ

PERMANENCES AU SIÈGE DU CIAS (CDC)

Aide à la recherche d'une mutuelle Santé économique et profiter d'une meilleure couverture sur RDV : 06 35 78 58 58

- Retour à une couverture de santé pour vous et vos proches,
- Une couverture santé pour tous,
- Tarifs collectifs négociés avec plusieurs mutuelles générant une réelle économie sur vos cotisations actuelles,
- Accessible à tous,
- Un accompagnement dans vos démarches.

2023

- Il y a eu 11 matinées de permanence : soit 55 entretiens au total
- 37 personnes ont adhéré à notre dispositif en tant que nouvel adhérent
- 4 personnes ont gardé leur mutuelle actuelle car plus favorable rapport budget/garanties
- 6 personnes n'ont pas souhaité donner suite
- 8 personnes étaient déjà dans notre dispositif, 4 ont basculé sur une nouvelle offre plus récente de notre dispositif car plus avantageuse

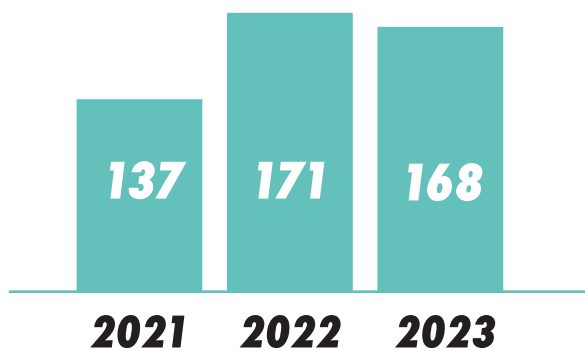
La moyenne d'économie tourne cette année entre 22 et 34€/mois avec 14€ pour la plus basse et 70€ pour la plus haute.

- La moyenne d'âge est de 67 ans
- Majoritairement des femmes, quelques couples de retraités
- Dans les couples de retraités, 8 ne sont pas public CCAS (aisés mais en recherche d'économie de budget).
- Le bouche à oreille fonctionne toujours de manière importante intra-familialement ou cercle d'amis
- Population répartie entre Tresses, Salleboeuf et Pompignac (depuis janvier 2024, des demandes émanant de Carignan)

PORTAGE DE REPAS

Le service est assuré aujourd’hui par l’association des Coteaux de Bordeaux avec laquelle le CIAS travaille en étroite collaboration tant sur la qualité du service rendu,. Tous les ans, un questionnaire de satisfaction est transmis aux bénéficiaires et au CIAS et les résultats sont communiqués au CIAS. Cela permet de mener les ajustements nécessaires à la qualité du service et de maintenir une transparence.

EVOLUTION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES



	JAN.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUI.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
TOTAL REPAS 2023	3045	3050	3201	2978	3279	3198	3259	3236	3197	3150	3150	3150
NOMBRE REPAS CIAS	2804	2824	3054	2809	3105	2946	3168	3095	3064	3037	3037	3037
NOMBRE REPAS HORS CDC	241	226	147	169	174	252	91	141	133	113	113	113

Cette année encore, la commission culture de la Communauté de Communes les Coteaux Bordelais s'est assurée de proposer un large choix de spectacles, concerts et animations.

CONCERTS GRATUITS

les coteaux bordelais

JAZZ
SUR LES COTEAUX

Mahm Jazz Quartet
POMPIGNAC - salle Maurice Dejean - samedi 4 mars - 20h30

Groupe Monk Jazz
CROIGNON - salle des fêtes - vendredi 10 mars - 20h30

Trench Quarter
SALLEBOEUF - salle de spectacle - samedi 25 mars - 20h30

Jazz Vibes Quintet
TRESSSES - salle le Reflet - vendredi 7 avril - 20h30

www.coteaux-bordelais.fr

CONCERT GRATUIT SANS RÉSERVATION

les coteaux bordelais

SOULIVERS
l'univers soul

SAMEDI 13 MAI
20h30

ÉGLISE DE BONNETAN

★ PRINTEMPS SUR LES COTEAUX ★

SPECTACLE GRATUIT SANS RÉSERVATION

les coteaux bordelais

TIMOTHÉ POISSONNET
SAMEDI 3 JUIN
20h30

CARRÉ DES FORGES
FARGUES-ST-HILAIRE

PRINTEMPS SUR LES COTEAUX

SPECTACLE GRATUIT SANS RÉSERVATION

les coteaux bordelais

TRANSBAL EXPRESS
VENDREDI 7 JUILLET 20H
LE REFLÈT DE TRESSSES

PRINTEMPS SUR LES COTEAUX

RESTAURATION SUR PLACE • RESTAURATION SUR PLACE • RESTAURATION

la Communauté de Communes les Coteaux Bordelais présente

CONCERT SOUL HIP-HOP

les coteaux bordelais

APE MAN MUSIC

SAMEDI 9 SEPTEMBRE
RESTAURATION SUR PLACE 20H30
ESPLANADE ODYSÉE CARIGNAN-DE-BORDEAUX

3^{ème} édition • 13^{ème} édition • 13^{ème} édition • 13^{ème} édition • 13^{ème} édition • 13^{ème} édition

les coteaux bordelais

FÊTE DE LA MUSIQUE

CHÂTEAU DE CAMARSAC
RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

SAMEDI 24 JUIN dès 18h

13^{ème} GRATUITS • CONCERTS GRATUITS • CONCERTS GRATUITS • CONCERTS GRATUITS • COY

les coteaux bordelais

CORPS ACCORDS
par la Cie Métamorph'Osés
pièce pour 5 danseurs
samedi 18 novembre
20h30 salle le Reflet
Tressses

« De la peau, des bosses, des creux, des rires, des larmes, une vie »

Gratuit Sans réservation

les coteaux bordelais

CHARIVARI
des mômes des COTEAUX

SPECTACLE ENFANTS
- L'HISTOIRE DE BABAR -

SAMEDI 2 DÉCEMBRE - 15H
POMPIGNAC - SALLE MAURICE DEJEAN

Piano : Sophie TEBOUL
Dessin en direct : Manon RICHARD
Récitant : Loïc RICHARD

gratuit

www.coteaux-bordelais.fr

les coteaux bordelais

Automne Musical
DES COTEAUX BORDELAIS

DU 30 SEP AU 9 DEC 2023
DANS LES ÉGLISES DES 8 COMMUNES 20H30

SAMEDI 30 SEPTEMBRE..... FARGUES SAINT-HILAIRE
SAMEDI 14 OCTOBRE..... BONNETAN
SAMEDI 21 OCTOBRE..... TRESSSES
SAMEDI 28 OCTOBRE..... CAMARSAC
SAMEDI 4 NOVEMBRE..... POMPIGNAC
SAMEDI 11 NOVEMBRE..... CARIGNAN-DE-BORDEAUX
SAMEDI 25 NOVEMBRE..... CROIGNON
SAMEDI 9 DÉCEMBRE..... SALLEBOEUF

8 CONCERTS GRATUITS POUR TOUS SANS RÉSERVATION WWW.COTEAUX-BORDELAIS.FR

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le



ID : 033-243301355-20240404-2024_99-DE